

UNE PROPOSITION POUR ENTRER DANS LE PROGRAMME DE TERMINALE HISTOIRE THEME 2 (Stéphane Toniutti)

<p>THEME 2 : La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bi-polaire (de 1945 au début des années 1970)</p> <p>13-15 heures</p>	<p>Thème : Le monde actuel est souvent décrit comme plus chaotique, moins lisible que pendant la Guerre froide et rompant avec l'ordre international mis en place après 1945. Le thème 2 peut-être l'occasion de fournir des arguments pour nuancer cette appréciation et mener une réflexion sur l'idée « d'ordre mondial ». Les tentatives de créer « un nouvel ordre mondial » se sont succédées au XX^e siècle (1919, 1945, 1991) mais en créant toujours un équilibre instable en particulier parce que les acteurs internationaux changent. La situation actuelle s'inscrit dans ces mutations permanentes.</p>		
<p>Chapitre 4 : La fin de la Seconde guerre mondiale et les début d'un nouvel ordre mondial</p> <p>1945 est l'année de la victoire sur l'Allemagne nazie et ses alliés mais le bilan est très lourd. C'est cependant l'occasion de fonder un ordre mondial susceptible d'éviter les dérives de l'Entre-deux-guerres. Ce monde nouveau doit beaucoup à la volonté des nouvelles grandes puissances (Etats-Unis, URSS) de co-gérer ce nouvel ordre. Toutefois ces deux « Grands » entrent rapidement en tensions et doivent également compter avec d'autres acteurs (nouveaux pays issus de la décolonisation, institutions internationales...)</p>			
IDÉES GÉNÉRALES ESSENTIELLES	ILLUSTRATIONS	REPÈRES, ACTEURS , NOTIONS INCONTOURNABLES	CAPACITÉS QUI POURRAIENT ÊTRE INTÉRESSANTES A TRAVAILLER
<p>Le monde est bouleversé : bilan très lourd, nouvelle hiérarchie des puissances.</p> <p>(1 h)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Le bilan matériel, humain et moral du conflit ● Une carte du monde en 1945 	<p>Plus de 50 millions de morts entrée dans l'ère nucléaire militaire</p> <p>Roosevelt, Staline, de Gaulle, Churchill</p>	<p>Mettre en relation des faits ou évènements de natures, de périodes, de localisations différentes.</p>
<p>Mais de nouvelles bases sont mises en place</p> <p>(1h)</p>	<p><u>Un socle de valeurs et de principes affirmé :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● les procès de Nuremberg et de Tokyo. ● La déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 ● Le programme du CNR (PPO) : les fondations de l'État providence en France. <p><u>Une tentative de fonder une sécurité collective, sous l'égide des deux Grands</u></p>	<p>DUDH, Tribunal de Nuremberg, génocide, crime contre l'humanité</p> <p>État-providence</p> <p>ONU, multilatéralisme, sécurité collective Bretton Woods, le Gatt</p>	<p>Justifier une interprétation</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Création de l'ONU, accords de Bretton Woods, le Gatt étaient des institutions ou des formes de concertation . 		
<p>Jusqu'en 1947, États-Unis et URSS tentent de s'accorder – avec des objectifs différents- sur une « co-gestion » de ce nouvel ordre mondial mais entrèrent rapidement en compétition, chacune étant soucieuse d'étendre ses zones d'influence et chacune se sentant menacée par l'autre. En outre, les deux Grands n'étaient pas les seuls acteurs</p> <p>(2 h)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une carte de l'Allemagne et de Berlin entre 1945 et 1949 permet d'illustrer cette co-administration et les tensions. • Le coup de Prague (PPO) : action défensive pour éviter l'éviction des communistes du gouvernement tchèque ou offensive en direction de l'Europe occidentale ? Les interprétations divergent. L'événement fut perçu à l'époque comme une crise majeure. Pour Staline, il s'agissait de consolider sa zone d'influence . Pour l'Occident, la menace communisme devenait proche (Tchécoslovaquie : vieille démocratie arrivée des communistes au pouvoir sans la présence de l'Armée Rouge => crainte que se reproduise en France et Italie ou les PC étaient forts). • Le plan de partage de la Palestine (1947) et la naissance de l'Etat d'Israël (1948) (PPO) illustrent un accord (ambigu) des deux Grands mais il montrent également que d'autres acteurs comptent : l'ONU à l'œuvre face à une question internationale (la décolonisation), les mouvements nationalistes, les nouveaux États décolonisés... 	<p>décolonisation, nationalisme, sionisme</p>	<p>Identifier les contraintes et les ressources d'un événement, d'un contexte historique ou d'une situation géographique.</p>

CHAPITRE 5 – Une nouvelle donne géopolitique : la bipolarisation et l'émergence du tiers-monde.

La refondation de 1945 n'empêcha pas, à partir de 1947, la compétition entre États-Unis et URSS à la fois puissances concurrentes (défendant et/ou étendant des zones d'influence) et modèles rivaux (promouvant des visions politiques et sociales à prétentions universelles). Les années 1947-1970 virent donc se dessiner un monde bi-polaire, opposant deux blocs dans des formes multiples de compétition, mêlant idéologie et pragmatisme, contrainte et séduction. Toutefois, cet affrontement « Est »/« Ouest » ne doit pas masquer l'existence d'autres acteurs : Tiers-monde à la recherche d'une place dans le monde, Europe en voie d'intégration, États soucieux de leur souveraineté comme la France ou la Chine... qui se déployaient à la fois dans l'ordre international de 1945, dans un monde bipolaire et dans un espace de plus en plus complexe.

<ul style="list-style-type: none"> A partir de 1947, une lecture bi-polaire du monde est défendue par les deux Grands : elle opposait deux blocs, organisés autour d'une puissance (E.-U., URSS). Ces blocs étaient porteurs d'une idéologie : le communisme, le libéralisme (mais bloc <i>occidental</i> ne doit-il pas être défini plutôt par son opposition au communisme ?) La GF ne fut pas un affrontement direct entre les deux Grands mais il y eut des <i>crises</i> et de multiples formes de <i>compétition</i> entre eux. Il y eut en revanche de nombreux conflits entre des États des blocs, le Tiers-monde offrant les seuls lieux possibles de progression des zones d'influence. (2 h) 	<p>Une carte Le discours de Truman (1947) et la doctrine Jdanov exposaient cette vision bi-polaire du monde, faite de deux camps antagonistes.</p> <p><u>Un exemple de crise :</u> la crise des missiles de Cuba (1962) (PPO) <u>Un exemple de conflit :</u> (les guerres d'Indochine et du Vietnam (PPO)</p>	<p>Modèle libéral et modèle communiste. superpuissance</p> <p>Guerre froide /monde bipolaire, blocs, <i>containment</i> OTAN, Est/Ouest, Occident/al</p>	<p>Procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique</p>
<ul style="list-style-type: none"> L'expression « monde bipolaire » ne doit pas masquer l'existence et l'affirmation d'autres acteurs et d'autres logiques : la décolonisation a donné naissance à de nouveaux pays qui entendaient former un « Tiers-Monde » face aux deux blocs et revendiquaient un ordre mondial plus équitable, des « sociétés civiles » contestataires, des États qui 	<p>Les guerres d'Indochine et du Vietnam (PPO) illustrent cette naissance et affirmation du Tiers-monde mais aussi sa difficulté à exister dans le cadre de l'affrontement Est-Ouest. La Déclaration de clôture de Bandung par Nehru (1955) correspond, chronologiquement à la fin de la guerre coloniale d'Indochine et à l'affirmation du « Tiers-monde ». Mais aussi et au « début » de la guerre du Vietnam qui relevait, elle, de</p>	<p>Ho Chi Minh</p> <p>décolonisation, Mao, Fidel Castro Tiers-monde, Bandung, « non alignés »</p>	

cherchaient à affirmer leur puissance propre (Chine, France...)
(3 h)

la confrontation Est/Ouest et dans laquelle la Chine intervint au nom du « communisme » et du « tiers-monde ».

L'année 1968 dans le monde (PPO)

permet de montrer que l'ordre international n'était pas monolithique : il existait des contestations internes aux blocs (Printemps de Prague), aux États (mouvement des droits civiques aux États-Unis), mais aussi des « séductions » réciproques (manifestations contre « l'impérialisme » ou références au « maoïsme » en Occident, demandes de libéralisation à Prague)

Les conflits du Proche et Moyen-Orient (PPO). La région devint, à partir de 1955, un théâtre d'intervention des deux Grands mais aussi d'affirmation des nationalismes locaux.

Chapitre 6 : La France, une nouvelle place dans le monde.

Après 1944, la France, à nouveau républicaine, a dû affronter son déclin mondial. Charles de Gaulle, en s'appuyant sur la geste résistante, s'est efforcé de maintenir la France dans le cercle des « grands », en particulier au sein des nouvelles institutions internationales. Toutefois, la réalité de cette puissance fut mise à l'épreuve par le bilan désastreux de la guerre, la décolonisation, l'hégémonie des deux Grands et l'affrontement des blocs.

Une des permanences de la IV^e république et de la V^e république gaullienne fut le souci de conserver ou rendre à la France une place dans le nouvel ordre mondial. Et ce, par des voies parfois contradictoires : la participation au nouvel ordre international et la défense des positions coloniales, la participation à la construction européenne et l'affirmation d'une souveraineté indépendante, la mise en place d'un régime jugé plus efficace (ou la mise en place d'un régime parlementaire et présidentiel).

Ce chapitre, tout en se focalisant sur la France, permet de réinvestir les connaissances sur le contexte international étudié précédemment.

IDÉES GÉNÉRALES ESSENTIELLES	ILLUSTRATIONS	REPÈRES, ACTEURS , NOTIONS INCONTOURNABLES	CAPACITÉS QUI POURRAIENT ÊTRE INTÉRESSANTES A TRAVAILLER
<p>Depuis 1940 Charles de Gaulle n'a eu de cesse de faire reconnaître « la France » comme un des Alliés. C'est pourquoi, bien que très affaiblie, la France républicaine fut admise en 1945 dans le « directoire » des puissances (à l'ONU ou en Allemagne par exemple) mais s'ancre dans le camp américain durant la 4^e république.</p> <p>Mais cette position a priori privilégiée ne doit pas cacher les limites de la puissance du 5^e membre permanent : en Algérie, les premières vagues de la décolonisation rejetaient dès 1945 la tutelle française. Cette contestation reçut même le soutien de l'ONU et des deux Grands. (2h)</p>	<p>On peut revoir les cartes du monde et de l'Europe en 1945 de façon à réinvestir les notions et connaissances des chapitres précédents, en s'intéressant à la situation de la France.</p> <p>La 4^e république entre décolonisation et guerre froide</p> <p>Les événements de Sétif en mai 1945 puis l'engagement en Indochine et en Algérie illustrent la difficulté de renoncer aux attributs coloniaux de la puissance.</p> <p>1957 : la question algérienne fut abordée à l'ONU (cela peut permettre d'illustrer le rôle de l'ONU dans le nouvel ordre mondial, la place de la France à la fois dans l'institution, face à la décolonisation et dans l'ordre bipolaire)</p>	<p>GPRF, Charles de Gaulle atlantisme</p> <p>DOM-TOM (1946) FLN autodétermination accords d'Evian Harkis OAS</p>	<p>Identifier les contraintes et les ressources, d'un contexte historique ou d'une situation géographique</p> <p>Identifier les contraintes et les ressources, d'un contexte historique</p> <p>Mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations différentes.</p>

	<p>1962 : les accords d'Evian et l'exode des « pieds-noirs » ouvrent la voie à une période de déni, de mémoires occultées de la guerre d'Algérie (PPO). Par exemple, le film « La bataille d'Alger » (1966) : pas censuré par l'État mais empêché par des groupes de pression, porteurs de mémoires.</p>		
<p>Le changement de république en 1958 devait lui aussi, aux yeux de ses partisans, permettre de fonder un régime stable et efficace, capable de restaurer la puissance française, maintenir l'influence de son modèle et affirmer sa souveraineté. (2h)</p>	<p>La constitution de 1958 (PPO) (On peut s'appuyer sur un extrait du texte et un schéma des institutions) réaffirmait le modèle politique français (républicain, démocratique et libéral) défini sous la III^e république et modernisé en 1946 (république sociale). Toutefois, la nouvelle constitution (et la lecture qui en fut faite) modifiait l'équilibre des pouvoirs au profit de l'exécutif et du président. Et ce, au nom de l'efficacité.</p> <p>Les critiques de Pierre-Mendès France dessinaient une autre conception de la République (PPO)</p>	<p>13 mai 1958 Constitution referendum réforme de 1962 régime d'assemblée régime « présidentiel »</p>	<p>Employer les notions et le lexique acquis en histoire et en géographie à bon escient.</p>
<p>C'est, entre autres, en renforçant le rôle de l'État que le nouveau régime s'attacha à assurer l'influence et l'indépendance économique et diplomatique de la France (1h)</p>	<p>Le choix du nucléaire civil et militaire : des enjeux de puissance et d'indépendance. La sortie du commandement de l'OTAN et le départ des troupes américaines stationnées en France. La reconnaissance de la Chine par la France (1964)</p>		
<p>La construction européenne fut une autre réponse à ce nouveau contexte moins favorable à la France : elle était un espoir de pacification du continent, de promotion d'un modèle politique, économique et social, de reconstruction économique, d'une certaine autonomie vis-à-vis des États-Unis. Mais elle posait à nouveau à la France la question de la souveraineté. (1h)</p>	<p>La déclaration Schumann (1950)</p> <p>Le débat sur la CED peut illustrer les hésitations d'une partie des dirigeants et de l'opinion publique à l'égard de l'intégration européenne.</p>	<p>CEE – Jean Monnet – Traité de Rome intégration européenne</p>	